

BUREAU N°1
Vendredi 12 mai 2023
Bourgoin-Jallieu / Visioconférence

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Isabelle Baroteaux, Jacky Bouchard, Michel Claire, Chantal Ferrari, Sylvia Grand-Clément, Jean-Claude Marie (pouvoir Gérard Yzard), Béatrice Pfaënder (Pouvoir Patrick Penichon) / En visio : Yolande Jerinte, Isabelle Racat.

Assistent : Philippe Collard, Laurence Menu, Jérôme Villon

Excusés : Corinne Berger-Zami, Amélie Demay, Xavier Demay, Patrick Pénichon, Gérard Yzard.

* * *

Carnet :

Laszlo Meszaros, ancien CTD interdépartemental de Savoie et Haute Savoie de 1969 à 1998, Bernard Doche, frère de Chantal Ferrari et Jean Violi, entraîneur de demi-fond dans l'Ain et ancien président de l'US Oyonnax nous ont quittés.

Les membres du Bureau présentent leurs sincères condoléances aux familles.

APPROBATION DU BUREAU DU 2 DECEMBRE 2022

Le compte-rendu du bureau du 2 décembre 2022 est validé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARCEL FERRARI

▪ Licences

32 386 licences enregistrées aujourd'hui, ce qui représente le record absolu de la Ligue.

Ce sont les licences compétitions qui ont le plus progressé. Nous en sommes à plus de 14800, ce qui constitue le record absolu de la Ligue, l'ancien record datait de 2017 avec 14 697 licences.

PARTENAIRES MAJEURS

La FFA indique que près de 20 000 licences (5,3%) ne sont pas prises en compte dans le calcul global, car non validées (case assurance non cochée).

- **Informations diverses**

Nous avons de plus en plus de mal à trouver des dates pour organiser nos réunions de bureau et de comité directeur en présentiel.

- **PSF**

Béatrice Pfaënder indique que 44 dossiers ont été traités. Les 11 comités de la Ligue ont déposé des dossiers (contre 7 l'an dernier), pour un total de 177 250€ contre 186 900€ en 2022.

Un certain nombre de clubs de moins de 50 licenciés ont fait une demande pour 2023 alors que certains gros clubs n'ont pas renouvelé leur demande 2022. A part quelques cas qui ne remplissaient pas les conditions d'éligibilité, peu de problèmes rencontrés, sauf encore et toujours des budgets mal équilibrés.

- **Interclubs**

Une très large participation a été enregistrée par rapport aux autres années, ce qui constitue une belle réussite pour nous. La Ligue a cherché à rassembler le maximum de clubs et notamment les petits clubs.

Michel Claire indique qu'un bilan complet sera fait après le deuxième tour mais on peut déjà dire que la nouvelle version régionale est très appréciée par les clubs dans leur ensemble.

Yolande Jerinte souligne qu'il faut être vigilant sur les jurys présents, mais pas formés.

- **Divers**

Mélina Robert-Michon a fait une petite réception hier pour ses partenaires, le Président de la Ligue, Marcel Ferrari, et la Trésorière Générale, Chantal Ferrari, étaient présents.

INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, ISABELLE BAROTEAUX

- **Assemblée générale de la Ligue**

L'assemblée s'est globalement bien passée, mais nous pouvons faire beaucoup mieux dans l'organisation. Nous devons réfléchir à créer un évènement important autour de l'assemblée générale en présentant mieux et plus clairement les actions de la Ligue. 42 clubs étaient absents et non représentés, c'est beaucoup.

Nous remercions le club local Châtillon-sur-Chalaronne pour sa réactivité et son écoute.

Pour 2024, nous avons la possibilité de faire l'assemblée générale à Die en mars. Pour le 6 avril (date choisie car plus favorable) nous devons faire un appel à candidature. Des responsables de la Ligue se rendront sur place visiter les installations.

Pour l'organisation de l'Assemblée Générale, Béatrice propose un projet de cahier des charges entre le club ou comité candidat et la Ligue. Après consultation des membres du Bureau, ce cahier des charges sera proposé aux membres du Comité Directeur, puis transmis aux clubs qui souhaitent accueillir les assemblées générales pour les années à venir.

▪ **Comité Directeur du 17 juin 2023**

Béatrice Pfaënder indique que les ordres du jour des Comités Directeurs doivent être préparés en amont avec le Bureau, et envisager d'aborder 2/3 thèmes de travail précis. Cela permettra d'aborder certains sujets sans se disperser.

3 thèmes sont proposés au Bureau et validés pour figurer à l'ODJ du samedi 17 juin.

▪ **Port d'armes**

Dans le cadre des missions de starter des compétitions d'athlétisme il est nécessaire, pour donner les départs de course, de disposer d'un pistolet.

La Loi oblige les structures organisatrices à fournir une autorisation signée au détenteur de l'arme (classe D).

Une proposition de texte sera envoyée au service juridique de la FFA pour validation.

Information Béatrice sur le développement des comités.

La circulaire administrative sortira avant le 15 juin et sera diffusée auprès des clubs et des comités rapidement.

Isabelle Baroteaux informe qu'à la réunion des secrétaires généraux de Ligues qui a eu lieu dans le cadre de l'AG FFA, il y a eu une présentation sur la mixité des instances. L'athlétisme, est proche de la mixité en nombre de licence et y compris dans les postes occupés dans les instances dirigeantes (clubs, ligue, comités).

Lors de cette réunion, il a été rappelé que les comptes rendus des bureaux et des comités directeurs des différentes instances, doivent être envoyés à la FFA. Les comités doivent également envoyer leurs comptes rendus de bureau, assemblée générale et de commissions à la Ligue.

INTERVENTION DE LA TRÉSORIERE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI

▪ **Finances**

Une commission des finances s'est tenue cet après-midi.

Jean-Claude Marie indique que deux sujets ont été abordés, le suivi à 4 mois et nous avons validé l'option de la création d'une filiale commerciale pour le présenter au comité directeur du 17 juin.

Chantal Ferrari indique que sur les 4 premiers mois de l'année nous enregistrons + 7% de licences par rapport à 2022.

La prochaine commission des finances se tiendra le 19 juillet et cette réunion permettra de voir où nous en serons et d'envisager d'éventuels arbitrages.

Nous avons reçu la notification de la Région pour le Haut Niveau. Pour rappel, cette subvention sera à 0 en 2024. Elle devait être réduite de 50% cette année, et malheureusement, nous en sommes à 55%.

Les subventions ANS devraient baisser plus que ce qui était prévu à l'origine.

La Mutualisation des clubs pour les compétitions nationales a été remise en place cette année. Pour rappel, une contribution est sollicitée auprès des clubs qui participent aux championnats de France et cette somme est reversée à la structure organisatrice de l'évènement pour favoriser l'organisation de ces évènements sur notre territoire, c'est toujours plus favorable que d'aller à l'autre bout de la France.

Les factures de pénalités pour absence de jury, ont été envoyées à 29 clubs. 12 n'ont pas répondu. Les comptes SIFFA seront bloqués prochainement.

Un membre du comité directeur conteste le fait qu'elle ne puisse pas être remboursée pour avoir représenté son club lors de l'assemblée générale. Il est rappelé que les clubs doivent participer à l'assemblée générale, comme l'indique les statuts. Par conséquent, aucun remboursement ne peut être fait dans ce cadre-là.

Lors de l'assemblée générale, ont été remises en question les actions de la Ligue en direction des clubs. Chantal Ferrari présente un tableau qui reprend l'intégralité des sommes qui ont été reversées aux clubs directement ou indirectement.

Ce document est en annexe de ce compte rendu.

INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, JÉRÔME VILLON

▪ **Vie de la Ligue :**

Les deux nouvelles recrues continuent à bien prendre leur marque.

Antonin Bordala, continue à travailler sur l'audit des clubs. Il intervient également sur beaucoup de sujet de développement.

Bruno Chollat, prend la mesure de son poste de manière efficace.

▪ **Développement** :

Le renouvellement des plus gros partenaires est acté.

Des actions de développement sont en cours (du Stade vers l'Emploi, Urban Athlé, Cap Form'Senior...).

Concernant le Cap Form'Senior, l'étude proposée et présentée par la Chaire de Santé de Saint Etienne a obtenu un accord de diffusion sur des revues scientifiques y compris à l'étranger.

Le Meeting de Lyon est en préparation pour 2024, l'objectif étant d'aller vers le label Argent et de consolider les acquis.

INTERVENTION DES CTS, PHILIPPE COLLARD

▪ **Haut niveau** :

➤ Bilan des Championnats de France hivernaux :

○ Championnats de France Elites (Salle, Lancers longs, Cross)

- 14 médaillés contre 14 en 2022, 3^{ème} ligue
- 42 finalistes contre 47 en 2022, 2^{ème} ligue
- 68 qualifiés dans le top 16 contre 76 en 2022, 2^{ème} ligue

○ Championnats de France CJE (Salle, Lancers longs, Cross)

- 43 médaillés contre 35 en 2022, 2^{ème} ligue
- 112 finalistes contre 107 en 2022, 2^{ème} ligue
- 240 qualifiés dans le top 32 contre 229 en 2022, 2^{ème} ligue

➤ Suite à la réécriture du PPF 2022-2025, 2 nouvelles structures vont voir le jour en AURA : un Pôle Espoir ½ fond à Lyon sur le site de Décines et un Pôle Espoir ½ fond et marteau à Clermont-Ferrand sur le site d'Aubières. En plus du Pôle France perche déjà existant, soit trois structures haut niveau sur notre territoire.

➤ Nous attendons les résultats Parcoursup afin d'anticiper les mouvements d'athlètes à la rentrée prochaine, avec par exemple les arrivées en Section Sport Etudes à l'INSA Lyon.

▪ **Stages ETR :**

- Les stages de spécialités pour la saison sportive 2023 se sont terminés par le regroupement 400mh à Evian.
- La préparation des regroupements pour 2023/2024 se fera courant juin avec les membres de l'ETR pour positionner les stages et/ou les journées à thème.

▪ **Stages U16 Minimes et coupe de France :**

- Les réservations pour le stage Horizon du 10 au 13 juillet 2023 à Andrézieux-Bouthéon et le stage de fin d'été (du 21 au 25 Aout 2023 à Courchevel) sont effectuées.
- C'est également le cas pour l'hébergement de la délégation ligue qui participera à Coupe de France estivale des ligues à Albi le 14 juillet 2023.

- Au retour de la coupe de France, les athlètes de la partie est de la ligue qui le souhaitent pourront de nouveau être hébergés à Andrézieux dans la nuit du 14 au 15 juillet
- La réservation du bus pour le transport aller/retour d'Andrézieux à Angers reste à effectuer.

▪ **Divers :**

APPLICATION « PERFORMANCE AURA ATHLE »

Une application créée par les techniciens AURA va voir le jour.

L'objectif est de simplifier, d'améliorer et de rendre plus accessible les informations qui se trouvent sur des sites et des supports différents, en un seul lieu.

Elle va permettre aux entraîneurs, aux athlètes et aux dirigeants et aux clubs d'obtenir des informations liées à la performance dans 4 grands secteurs :

- Compétitions et matches
- Suivi régional
- Haut niveau
- Formation encadrement sportif

L'application est utilisable avec un PC, un téléphone ou une tablette.

Elle ne se trouve pas sur un store mais il faut la télécharger soit par le QR code soit par le lien ci-dessous :

<https://aura-performance.glide.page>



Une remontée des clubs est faite au sujet du nombre peu important de formations de l'encadrement sportif. Certains sont obligés d'aller dans d'autres régions pour se former.

TOUR DE TABLE

▪ **Yolande Jerinte**

Au sujet de l'interclubs 2ème tour : on reproche au club CLCS de Firminy de ne pas avoir de responsable Logica mais à préciser que, pour le 1er tour, il était candidat et que l'implantation ne leur a pas attribué car manque d'organisation et pour le 2è tour on les incite largement à prendre en charge l'organisation.

A St Etienne le 9 et 10 juin, se tiendront les championnats de France d'athlétisme handisports. Marcel Ferrari sera présent.

Le Comité de la Loire, en partenariat avec le département, organise pour les JO de 2024 à Paris un déplacement. Il y aura des athlètes (quelques UNSS), des dirigeants de club, des entraîneurs et des bénévoles. La sélection se fera sur nos compétitions (challenges cross) et il y aura également un tirage au sort pour les athlètes.

- **Jacky Bouchard**

Clermont Athlé a signé une convention avec le recteur concernant UNSS et l'intervention dans les écoles primaires ou collège.

Le meeting de lancers de Clermont, perd son label national, suite à une réorganisation interne.

Le comité du Puy-de-Dôme augmente également ses licences, passant à 3347 licences.

- **Sylvia Grand-Clément**

Lorsque nous avons organisé les championnats de zone de cross, le juge arbitre nous a obligés à déplacer l'arche du Conseil Départemental alors que la vice-présidente était présente. Sylvia rappelle que les partenaires sont importants aussi pour les comités.

- **Isabelle Racat**

Une réunion de la commission running se tiendra le 17 juin à Bourgoin.

La finale régionale 5km est programmée le dimanche 1^{er} octobre à Montluçon.

- **Michel Claire**

La saison estivale démarre bien avec le 1^{er} tour des interclubs qui se sont déroulés sur 7 sites. Ils ont comme d'habitude déclenchés l'enthousiasme dans les clubs, et connus un regain d'intérêt. Nous ferons un bilan à l'issue des 2 tours même si Jacky a déjà anticipé avec un mail adressé aux clubs ! Les retours sont très positifs concernant la formule régionale avec la possibilité donnée aux athlètes de lancers les engins et courir sur les obstacles de leur catégorie. Nous avons également bien entendu que les masters avaient été « oubliés » dans cette formule, mais chaque chose en son temps, on verra avec le bilan s'il faut changer des choses. Les clubs moins importants sont souvent dans des villes non universitaires et n'ont que peu de seniors, plutôt des jeunes ou des anciens, le règlement leur convient bien. Peu de retour négatif sur les 4 essais, les clubs ont bien compris qu'il ne s'agissait pas de concours individuels mais d'un championnat collectif ou l'on additionnait des résultats d'épreuves différentes avec un règlement adapté à cette compétition. Pour nos 10 clubs « élites » ils ont disputé le 1^{er} tour sans obligations de résultats à Aix les Bains et St-Etienne. Nous aurons 2 finales nationales : Elites 1 à Grenoble et N 1B poule C à St-Etienne. La finale Nationale 2 aura lieu avec 8 clubs à Bourg en Bresse, la Nationale 3 à Moirans avec 11 clubs, Le 2^e tour zone Ouest aura lieu à Firminy avec 11 clubs également. Malheureusement nous n'avons pas eu de candidature pour organiser sur la zone Est le 2^e tour. La CSO n'est que

l'émanation des clubs, elle propose des modèles d'organisation et après les clubs et comité adhérent ou pas pour candidater et organiser.

Je ne reviendrai pas sur les interclubs mais ferai un petit rappel, concernant les appels à candidatures pour les organisations régionales. Nous demandons aux clubs candidats de nous proposer :

- Un Directeur de réunion qui prépare la compétition,
- Un officiel logica qui recevra les fichiers d'inscription,
- Un opérateur chronométrie qui installera le matériel, et
- Un juge arbitre.

Cela veut dire que le club a pris les précautions pour assurer ces « postes clés », si la CSO n'a personne d'autre à proposer, et qu'il a vu avec le comité départemental qui valide lui aussi cette candidature et se porte garant de la capacité d'accueillir et organiser.

De son côté la CSO valide les propositions ou désigne les responsables aux postes principaux, notamment le juge arbitre. Les juges arbitres non-désignés occuperont d'autres fonctions et pas obligatoirement un poste de juge arbitre si ceux-ci sont au complet.

▪ **Béatrice Pfaënder**

Un travail a été fait avec le nouveau responsable de la formation des dirigeants, Patrick Richard, de collecte de données de dirigeants formés dans les clubs, par comité. Cette étude montre que la période Covid a été favorable aux formations en visioconférence, et qu'elles sont en diminution depuis 2021. Compte tenu de cette situation, il serait intéressant de relancer la formation « assistant dirigeant », ne serait-ce que pour favoriser la présence d'au moins un dirigeant diplômé dans les clubs, et valider les demandes de financement via le PSF.

Un appel à formateur sera fait, après consultation de Benjamin Ribéron et Mickaël Jousse.

▪ **Jean-Claude Marie**

La réfection du Stade du Rhône à Parilly est en bonne voie. Nous espérons qu'en 2025, tout sera refait. Nous pourrions réorganiser des championnats de France. La filière de haut niveau a été relancée au comité du Rhône.

Prochaines réunions

Samedi 17 juin 2023	Comité Directeur	Bourgoin-Jallieu
Vendredi 1er septembre 2023	Bureau	Bourgoin-Jallieu

Fin de la séance 21h15